

sur le versant oriental, qui est en région sèche, que le pin de Murray s'est établi, tantôt à titre permanent et tantôt comme hôte temporaire, dans les contrées incendiées.

La plupart des essences économiquement importantes de la région des Cordillères sont confinées à la Colombie Britannique, mais l'épinette, le sapin et le pin du nord de la zone intérieure franchissent les Montagnes Rocheuses et descendent jusqu'à leurs contreforts de l'Alberta. Certaines essences, telles que le sapin Douglas, l'épinette Engelmann, le sapin gracieux, le mélèze et le pin de Murray, se voient aussi dans l'ouest de l'Alberta, mais il est rare qu'elles se propagent loin vers l'est.

Les forêts des grandes plaines.—On peut diviser la région des grandes plaines en trois zones: celle de la prairie, celle de la forêt septentrionale et celle de la zone sub-arctique. Dans cette région, l'altitude ne varie guère; ce sont donc la latitude, la nature du sol et son plus ou moins d'humidité qui déterminent la croissance des différentes essences. La zone de la prairie part de la frontière internationale et se répand, sur une largeur de 200 à 400 milles, à travers l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Les boqueteaux qui croissent dans les lieux abrités du vent sont constitués principalement par le tremble, qu'accompagnent l'épinette blanche et le cyprès. Au nord de cette vaste étendue, purement agricole et pastorale, commence la zone de la forêt septentrionale; large de 300 à 400 milles, elle s'étend de l'Alaska au Labrador, couvrant la plus grande partie du Bouclier Laurentien jusqu'à l'extrême limite de la croissance des arbres utilisables. Autrefois l'épinette blanche était l'arbre le plus commun de toute cette zone; elle en forme encore l'essence la plus importante, au point de vue commercial, quoiqu'elle ait subi d'énormes dommages par les feux de forêts. À l'est, le sapin-baumier joue un rôle considérable et le type balsamier forme la plus grande partie des ressources en bois à pulpe de l'est du Canada. L'épinette noire et le mélèze croissent dans les contrées marécageuses de cette zone. D'immenses étendues ont été dévastées par l'incendie. Le tremble a remplacé l'épinette et le balsamier dans les meilleurs sols et y a conquis la première place. Toutefois, cette situation est susceptible de se modifier. Le cyprès s'est emparé des sols les plus secs et les plus légers, parfois à titre définitif. Le bouleau blanc, de même que le peuplier-tremble, se propage vers l'est, tandis que le peuplier-baumier se plaît dans les lieux humides. Le cyprès, le tremble et le peuplier-baumier atteignent de plus grandes dimensions dans les parages de la rivière de la Paix, au nord de l'Alberta, que partout ailleurs en Amérique. L'extrémité nord de cette zone se confond avec la toundra sub-arctique, la végétation arborescente se confinant alors à d'étroites lisières longeant les cours d'eau. Vers le nord, le sapin-baumier disparaît bientôt, puis successivement s'éliminent le peuplier-baumier, le cyprès, le tremble et le bouleau blanc, laissant l'épinette blanche et noire, le mélèze et le saule délimiter la croissance arborescente au septentrion. Cette limite peut être *grosso modo* indiquée par une ligne tirée de l'embouchure du fleuve Mackenzie, sur l'océan Arctique, à l'embouchure de la rivière Churchill sur la baie d'Hudson et à travers la péninsule du Labrador, aux environs du 58° de latitude nord.

Les forêts de l'est.—Le sud-est du Canada possède un certain nombre de régions sylvestres, possédant chacune leurs essences particulières. La région des bois durs embrasse la zone carolinienne, confinée à la rive nord du lac Érié et à la partie occidentale du lac Ontario. Son importance consiste en ce qu'elle borne au nord l'habitat d'un type qui couvre une immense étendue au centre des États-Unis, et comporte un certain nombre d'essences, comme le tulipier, le sassafras, etc.,